



# DELIBERATION POUR PROJET D'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Délibération n° 26/2023  
Envoyé en préfecture le 30/01/2024  
Reçu en préfecture le 30/01/2024  
Publié le  
ID : 060-216005355-20231212-26\_2023-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
Commune de ROBERVAL

Séance du 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel VERPLAETSE, maire.

Etaient présents : Michel VERPLAETSE, Maire,  
Michel SINEAU, Aurore BOUCHENEZ Adjoints au Maire,  
Sylvie DARAS, Didier HIMPE, Sylvie LECLAIR, Michel PIETRAS, Christian VAN WETTEREN, Conseillers Municipaux.

Était absent excusé :  
Ludovic CASTAGNONI

M Michel PIETRAS est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

## Délibération pour projet d'aménagement du hall d'entrée de la mairie :

Monsieur le Maire présente le devis proposer par IMEO Rénov que les travaux doivent s'effectuer début janvier en vue du début d'installation de la vidéoprotection

Ce projet sera inscrit sur le budget 2024 au compte 2135 soit pour un montant HT de 7 451.32€  
soit TTC 8 956.58€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents, d'**accepter** et d'**autoriser** le maire à signer tout document s'y afférant.

Fait à ROBERVAL  
Le 12 décembre 2023

Michel VERPLAETSE  
Maire  


Transmis au représentant de l'Etat le : .....  
Mis en ligne le : .....